

FICHE DE TRANSFERT

Bourses nationales de collège - Année scolaire 2019 / 2020

A renvoyer à la DSDEN dès le départ de l'élève boursier

Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale des Pyrénées Atlantiques

Dordogne (24) - Gironde (33) - Landes (40) - Lot et Garonne (47) - Pyrénées Atlantiques (64)

2 Place d'Espagne - 64038 PAU CEDEX TEL : 05 59 82 22 00

Département d'origine :

De collège public à collège public : dossier à transmettre au collège d'accueil.

De collège public à collège privé : dossier à transmettre à la DSDEN du 64 si maintien dans l'académie de Bordeaux ; sinon à transmettre au service de gestion des bourses de l'académie d'accueil.

De collège privé à collège public : dossier à transmettre par la DSDEN du 64 au collège public d'accueil.

De collège privé à collège privé : dossier conservé par la DSDEN du 64 ou bien transmis en cas de changement d'académie..

TRANSFERT :

► Dans un département de l'académie de Bordeaux

Dordogne (24) Gironde (33) Landes (40) Lot et Garonne (47) Pyrénées Atlantiques (64)

► Hors académie de Bordeaux :

1) ELEVE

NOM :

Prénom :

Date de naissance :

N° INE :

Classe :

Interne dans l'établissement d'origine : OUI NON

Interne dans l'établissement d'accueil : OUI NON

Echelon de bourse : Echelon 1 Echelon 2 Echelon 3

2) REPRESENTANT LEGAL BENEFICIAIRE DE LA BOURSE

NOM et prénom :

Tout changement de représentant légal en cours d'année conduit au retrait de la bourse.

3) ETABLISSEMENT D'ORIGINE	4) ETABLISSEMENT D'ACCUEIL
NOM : <input type="checkbox"/> PUBLIC <input type="checkbox"/> PRIVE	NOM : <input type="checkbox"/> PUBLIC <input type="checkbox"/> PRIVE
RNE :	RNE :
DPT :	DPT :
VILLE :	VILLE :
DATE DE SORTIE :	DATE D'ENTREE :

A Le